

Le premier opérateur
de téléassistance
vous apporte
la tranquillité :
pour vous
et votre entourage



toujours à vos côtés

Votre assistance immédiate

Comment ça marche ?

1 Appel



D'une simple pression sur le bouton du déclencheur (pendentif ou bracelet) votre appel est envoyé à notre centrale d'écoute.

2 Dialogue

L'opérateur dialogue avec vous et apporte la réponse adaptée.



3 Intervention et secours



Présence Verte prévient votre réseau de solidarité et si nécessaire votre médecin ou les services d'urgence.



Vos services à domicile

Ménage - Repassage - Préparation ou portage des repas - Jardinage
Transport accompagné garde-malade, etc.

Un simple clic et **Présence Verte** se met pour vous en relation avec une enseigne de services à la personne qui vous propose une solution dans l'heure.

PRÉSENCE VERTE TOURAINE

La téléassistance 24h/24 et 7j/7

Présence verte est une association loi 1901 fondée en 1987.

Elle a signé une convention avec la commune de Draché pour mieux faire connaître la téléassistance.

L'association Présence Verte Touraine est agréée «Services à la personne» depuis le 23 avril 2008.

les abonnées imposables sur les revenus peuvent bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt correspondant à 50% des sommes versées (selon dispositions fiscales en vigueur).

Présence Verte Touraine est le distributeur exclusif du matériel Présence verte et compte près de 5000 abonnés.

Un équipement simple, composé d'un transmetteur et d'un déclencheur, porté autour du cou ou au poignet, **permet de contacter la centrale d'écoute Présence Verte 24h/24 et 7j/7.**

En cas de besoin, l'opérateur alerte le réseau de proximité de l'abonné (voisins, famille, amis), le médecin traitant ou les services d'urgence (SAMU, gendarmerie).

L'équipe de Présence verte répond à toutes les questions, par téléphone ou au bureau.

Une documentation, accompagnée d'une demande de contrat est envoyée à la personne puis à retourner à Présence Verte.

Présence Verte ne fait pas de démarchage à domicile.

A réception de la demande de contrat, un conseiller contacte le futur abonné par téléphone pour convenir d'un rendez-vous en vue de l'installation de l'équipement.

Il apporte également l'information et l'aide nécessaires pour connaître les possibilités de prise en charge et les démarches à effectuer (ex : APA, aides des caisses de retraite, des collectivités territoriales, réduction ou crédit d'impôt).

Cette installation est le point de départ d'une relation suivie. Cartes de vœux, de fête, d'anniversaire, abonnement gratuit au journal l'Oiseau Bleu, visites à domicile et appels de convivialité permettent de rompre l'isolement des abonnés.

A tout moment, la résiliation du contrat peut se faire par simple courrier, sans préavis.